



## FORMULAIRE C

# AVIS DE PROJET D'ÉMISSION D' ACTIONS OU DE FINANCEMENT PAR ACTIONS

### I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Dénomination de la société : \_\_\_\_\_ (la « société »)  
Symbole boursier : \_\_\_\_\_
2. Date de publication du communiqué/du Formulaire de réservation du prix annonçant le projet d'émission d'actions/de financement par actions : \_\_\_\_\_
3. Cours le jour précédant la publication du communiqué ou du Formulaire de réservation du prix : \_\_\_\_\_
4. Actions inscrites émises et en circulation à la date de publication du communiqué ou du Formulaire de réservation du prix : \_\_\_\_\_
5. Le présent avis constitue-t-il une modification ou une mise à jour?
  - a) Oui  Non
  - b) Dans l'affirmative, inscrire la date du précédent avis de projet d'émission d'actions ou de financement par actions : \_\_\_\_\_
6. À la réalisation de l'opération, la société aura-t-elle émis plus de 100 % de ses titres émis et en circulation au cours des 12 derniers mois? Pour les besoins de ce calcul, le numérateur comprend les titres que la société projette d'émettre, y compris les titres réservés aux fins d'émission, et le dénominateur comprend les titres émis et en circulation, y compris les titres réservés aux fins d'émission. Le pourcentage doit être calculé en fonction des titres émis et en circulation au début de la période de 12 mois.  
  
Oui  Non
7. Cette opération entraînera-t-elle la création d'un nouveau bloc de contrôle?  
  
Oui  Non

8. Dans le cas d'une réponse affirmative aux questions 6 et 7, indiquer la date à laquelle l'approbation des actionnaires désintéressés a été ou sera obtenue à l'égard de cette opération :

---

## II. FINANCEMENT

**Note : si les titres sont émis dans le cadre d'une acquisition (à titre de contrepartie ou pour financer une acquisition en espèces), passer à la partie III du présent formulaire. Si les titres sont émis en règlement d'une dette, passer à la partie IV du présent formulaire.**

1. Somme totale à réunir : \_\_\_\_\_

2. Emploi du produit prévu :

---

---

3. a) Description des actions à émettre :

(i) Catégorie : \_\_\_\_\_

(ii) Nombre : \_\_\_\_\_

(iii) Prix par action : \_\_\_\_\_

b) Description des bons de souscription ou des autres titres convertibles à émettre :

(i) Nombre : \_\_\_\_\_

(ii) Nombre d'actions inscrites pouvant être acquises à l'exercice de la totalité des bons de souscription ou à la conversion de la totalité des autres titres convertibles :

---

(iii) Prix d'exercice ou de conversion : \_\_\_\_\_

(iv) Date d'échéance : \_\_\_\_\_

---

c) Description des titres d'emprunt à émettre :

(i) Capital global : \_\_\_\_\_

(ii) Date d'échéance : \_\_\_\_\_

- (iii) Taux d'intérêt : \_\_\_\_\_
- (iv) Modalités de conversion : \_\_\_\_\_
- (v) Dispositions sur le manquement : \_\_\_\_\_
- d) Nombre total d'actions à émettre [a(ii) + b(ii)] : \_\_\_\_\_

### III. ACQUISITIONS

1. Fournir des détails au sujet des actifs devant être acquis par la société (y compris leur emplacement, le cas échéant). Les renseignements doivent être suffisamment complets pour permettre au lecteur de comprendre l'importance de l'opération sans consulter d'autres documents :  
\_\_\_\_\_

2. Fournir les détails de l'acquisition, dont la date, les parties à celle-ci, le type d'entente (vente, option, licence ou autre) et le lien avec la société. Les renseignements doivent être suffisamment complets pour permettre au lecteur de comprendre l'importance de l'acquisition sans consulter d'autres documents :  
\_\_\_\_\_

3. Fournir les renseignements suivants au sujet de la contrepartie globale à verser dans le cadre de l'acquisition (y compris les détails de toute contrepartie en espèces, en titres ou autre) et de tous les travaux à accomplir :

a) Contrepartie globale en dollars canadiens : \_\_\_\_\_

b) Espèces : \_\_\_\_\_

c) Titres (options, bons de souscription ou autres titres convertibles) et valeur en dollars : \_\_\_\_\_

d) Autre : \_\_\_\_\_

e) Date d'échéance des options, des bons de souscription ou des autres titres convertibles, le cas échéant :  
\_\_\_\_\_

f) Prix d'exercice des options, des bons de souscription ou des autres titres convertibles, le cas échéant :  
\_\_\_\_\_

g) Travaux à accomplir : \_\_\_\_\_

4. Expliquer comment le prix d'achat ou de vente a été établi (par voie de négociation sans lien de dépendance, par le comité indépendant du conseil, au moyen d'une évaluation faite par un tiers ou autrement)
- 

#### IV. ACTIONS ÉMISES EN RÈGLEMENT D'UNE DETTE

1. Montant global de la dette à régler : \_\_\_\_\_
2. Nombre total d'actions inscrites à émettre : \_\_\_\_\_
3. Fournir les renseignements suivants si des bons de souscription ou d'autres titres convertibles doivent être émis :
- a) Nombre d'actions pouvant être acquises à l'exercice de bons de souscription ou à la conversion d'autres titres convertibles : \_\_\_\_\_
  - b) Prix d'exercice ou de conversion : \_\_\_\_\_
  - c) Date d'échéance : \_\_\_\_\_
4. Le règlement a-t-il été refusé par des créanciers?
- Oui  Non
5. Indiquer tous les créanciers de la société auxquels le règlement n'a pas été offert et expliquer pourquoi.
- 
6. Fournir le détail des plans de règlement de l'encours de la dette, le cas échéant.
7. La société aura-t-elle un nouvel actionnaire dominant à la suite de l'émission d'actions en règlement d'une dette?
- Oui  Non
8. Dans l'affirmative :
- a) fournir le nom du nouvel actionnaire dominant et joindre un Formulaire de renseignements personnels ou, s'il y a lieu, une Déclaration (le formulaire 2C1 de la TSX de croissance) pour celui-ci;

- b) si le nouvel actionnaire dominant est une société, fournir le nom et l'adresse de toutes les personnes qui exercent un contrôle sur plus de 20 % des titres avec droit de vote, si celles-ci sont connues, et joindre au présent formulaire un Formulaire de renseignements personnels ou, s'il y a lieu, une Déclaration (le formulaire 2C1 de la TSX de croissance) pour chacune de ces personnes.
9. À la réalisation de l'émission d'actions en règlement d'une dette, la société aura-t-elle émis plus de 100 % de ses titres émis et en circulation au cours des 12 derniers mois? Pour les besoins de ce calcul, le numérateur comprend les titres que la société projette d'émettre, y compris les titres réservés aux fins d'émission, et le dénominateur comprend les titres émis et en circulation, y compris les titres réservés aux fins d'émission. Le pourcentage doit être calculé en fonction des titres émis et en circulation au début de la période de 12 mois.
- Oui  Non
10. Dans le cas d'une réponse affirmative aux questions 7 et 9, indiquer la date à laquelle l'approbation des actionnaires désintéressés a été ou sera obtenue à l'égard de cette opération :
- 

## **V. PARTIES FAISANT L'ACQUISITION DE TITRES**

1. Le tableau figurant à l'annexe 1 ci-jointe doit présenter toutes les parties, aussi bien les véritables propriétaires que les porteurs inscrits, qui font l'acquisition de titres dans le cadre d'une émission d'actions ou d'un financement par actions dont il est fait état aux parties II ou III ci-dessus, mais non s'il s'agit d'une émission d'actions en règlement d'une dette, dont il est fait état à la partie IV. Lorsque l'acheteur est un porteur inscrit uniquement, indiquer également le nom du véritable propriétaire.
2. Le tableau figurant à l'annexe 2 ci-jointe doit être rempli lorsque des actions sont émises en règlement d'une dette, ainsi qu'il est indiqué à la partie IV.
3. Si l'une des parties mentionnées à la présente partie V n'est pas un particulier, présenter ci-dessous ou dans un document distinct le nom de cette partie ainsi que le nom de toutes les personnes qui exercent un contrôle sur plus de 20 % des titres avec droit de vote de cette société, si ces renseignements sont disponibles.
- 
-

## VI. HONORAIRES, COMMISSION ET PRIME DU PLACEUR POUR COMPTE

1. Si l'opération est réalisée par l'entremise d'un placeur pour compte, d'un membre ou de toute autre personne qui reçoit ou qui recevra une rémunération relativement à l'opération, fournir le nom et l'adresse de cette personne et, s'il s'agit d'une société, indiquer le nom des personnes qui exercent un contrôle sur plus de 20 % des titres avec droit de vote, si ces renseignements sont disponibles :

\_\_\_\_\_

2. Fournir les renseignements suivants si une prime, des honoraires d'intermédiation ou une option doivent être payés ou attribués relativement à l'opération :

- a) Indiquer si le placeur pour compte, le membre ou l'autre personne traite sans lien de dépendance avec la société.

\_\_\_\_\_

b) Espèces \_\_\_\_\_

c) Titres \_\_\_\_\_

d) Date d'échéance de l'option \_\_\_\_\_

e) Prix d'exercice de l'option \_\_\_\_\_

## VII. OPÉRATIONS AVEC UNE PERSONNE APPARENTÉE

1. Indiquer si le financement ou l'émission d'actions dont il est fait état aux parties II, III ou IV du présent formulaire constitue une opération avec une personne apparentée ou une autre opération régie par la Politique 5.9 de la TSX de croissance.

Oui  Non

2. Dans l'affirmative, fournir les renseignements suivants :

a) la dispense dont la société se prévaut pour réaliser l'opération, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

ou

b) en quoi l'opération est conforme à la Politique 5.9 de la TSX de croissance :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## **VIII. RESTRICTION À L'ÉGARD DE L'ÉMISSION D' ACTIONS OU DU FINANCEMENT PAR ACTIONS**

1. L'opération :
  - a) ne comprend pas et ne comprendra pas une série d'opérations pouvant entraîner un changement dans les activités ou une prise de contrôle inversée (au sens de la Politique 5.2 – *Changements dans les activités et prises de contrôle inversées*), et ne fait pas ni ne fera partie d'une telle série d'opérations;
  - b) conjuguée à toute opération réalisée dans les 12 mois précédant la date du présent formulaire n'a pas et n'aura pas pour effet de réunir une somme supérieure à 500 000 \$ dans le cadre de l'opération de financement, calculée à compter du début de la période de 12 mois, sauf dans la mesure prévue aux termes de la dispense unique dont il est question au paragraphe 5.4 des politiques NEX.

## **IX. DÉCLARATION**

Le soussigné déclare par les présentes ce qui suit :

1. le soussigné est un administrateur ou un dirigeant de la société et il a été dûment autorisé par voie de résolution du conseil d'administration de la société à faire la présente déclaration;
2. si des actions sont émises en règlement d'une dette, les dettes à régler dans le cadre de l'opération qui ne sont pas mentionnées expressément dans les états financiers de la société dressés depuis que les dettes ont été contractées sont des dettes valides échues et payables par la société aux créanciers indiqués;
3. à la date de la présente déclaration, toute l'information importante au sujet de la société a été rendue publique;
4. la société a réalisé l'opération ou les opérations conformément aux lois sur les valeurs mobilières et aux exigences de NEX applicables;
5. l'information figurant dans le présent formulaire C – Avis de projet d'émission d'actions ou de financement par actions est exacte.

## **X. ATTESTATION – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

« Renseignements personnels » s’entend de tout renseignement au sujet d’une personne identifiable, y compris les renseignements fournis aux rubriques 1 et 2 de la partie III, aux rubriques 3, 5 et 8 de la partie IV, à la partie V, à la rubrique 1 de la partie VI ainsi qu’aux annexes 1 et 2 du présent formulaire, le cas échéant.

Le soussigné reconnaît et convient par les présentes avoir obtenu le consentement écrit de chaque personne à l’égard de ce qui suit :

- a) la communication de renseignements personnels par le soussigné à NEX (au sens attribué à ce terme à l’annexe 1) conformément au présent formulaire;
- b) la collecte, l’utilisation et la communication de renseignements personnels par NEX aux fins énoncées à l’annexe 1 ou à toute autre fin précisée par NEX.

Fait le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom de l’administrateur ou du dirigeant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Poste ou fonction

## Annexe 1

Nom et adresse résidentielle de la personne faisant l'acquisition des titres	*Nom et adresse du véritable propriétaire <sup>1)</sup>	Nombre d'actions acquises	**Nombre d'actions de la société détenues directement et indirectement après la clôture <sup>2)</sup>	**Pourcentage des actions en circulation après la clôture <sup>2)</sup>	Dispense de prospectus à laquelle la société a eu recours	***Initié (I) Groupe professionnel (P) <sup>3)</sup>
<b>TOTAL</b>						

- 1) Fournir cette information si la personne faisant l'acquisition des titres n'est pas ou ne sera pas le véritable propriétaire.
- 2) Compte tenu de l'exercice des bons de souscription ou de la conversion des autres titres convertibles émis dans le cadre de l'émission d'actions.
- 3) Si la personne faisant l'acquisition des titres est un initié avant la clôture ou deviendra un initié après la clôture, inscrire la lettre I. Si la personne faisant l'acquisition des titres est membre du groupe professionnel, inscrire la lettre P.
- 4) Si la personne faisant l'acquisition des titres n'est pas connue au moment du dépôt, veuillez l'indiquer. **Toutefois, l'information au sujet des initiés doit être fournie.**

## Annexe 2

Nom et adresse du créancier	*Nom et adresse du véritable propriétaire <sup>1)</sup>	Somme due	Prix par action réputé	Nombre d'actions	Nombre de bons de souscription	**Pourcentage des actions en circulation après la clôture <sup>2)</sup>	Nature de la dette (p. ex. effets commerciaux, honoraires de gestion, etc.)	Dispense de prospectus à laquelle la société a eu recours	Initié (I) Groupe professionnel (P)  Sans objet (s.o.)
<b>TOTAL</b>									

- 1) Fournir cette information si la personne faisant l'acquisition des titres n'est pas ou ne sera pas le véritable propriétaire.
- 2) Compte tenu de l'exercice des bons de souscription ou de la conversion des autres titres convertibles émis dans le cadre de l'émission d'actions.